

Direction du Foncier et
de l'Aménagement

Service de L'Urbanisme

24 route de la baie des
dames
BP L1
98849 Noumea CEDEX

N° 3406-2016/2-ISP/DFA

Nouméa, le **04 NOV. 2016**

La Directrice

à

Monsieur le directeur de l'environnement de
la province Sud

Objet : Avis relatif à une demande d'autorisation d'exploiter un site de stockage de
véhicules hors d'usage dépollués à Ducos

Référence : 1440-2016/5-ACT/DENV

Par bordereau sus référencé, vous m'avez consultée dans le cadre de l'enquête publique
relative à une installation de stockage de véhicules hors d'usage dépollués sur le lot n°358
NIC 649540-0052 à Ducos, commune de Nouméa.

Le plan d'urbanisme directeur (PUD) de Nouméa classe le secteur en zone UIE1, zone
urbaine d'activités industrielles et artisanales, dédiée à ce type d'activités. Par ailleurs,
l'emplacement réservé 31V09 qui jouxte ledit lot a vocation à être supprimé par la
modification du PUD en cours, la voie médiane qui en était la cible ayant été réalisée.

Le lot ne fait l'objet d'aucune autre servitude d'utilité publique inscrite dans le PUD.

Si le projet ne nécessite pas de constructions et ne relève donc pas du régime du permis
de construire, il convient de rappeler que la réalisation de clôture sur rue est soumise à
déclaration préalable. Par ailleurs, le projet doit respecter les règles du PUD, en particulier
"les dispositions communes à toutes les zones" ainsi que les règles de la zone UIE1, dont
celles relatives au stationnement et aux espaces libres et plantations.

La directrice du foncier
et de l'aménagement

Maud PEIRANO



PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE :	07 NOV. 2016								
direction	N°	4523								
de	Dir	CE	CM	CE	SGM	SAF	SACED	SCIT	PPRS	PZF
l'environnement	code EN	Projet	Com	Com						
AFFECTÉ										
COPIE										
OBSERVATIONS	voir 9/11 → BICPE → SM → AR (informez administrat de consultation que l'EP est annulée STP 9/11 RL									